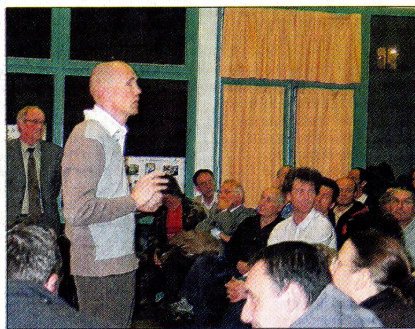


GRÉSIVAUDAN

SAINT-PANCRASSE

Tunnel : des travaux, oui, mais de quelle durée ?



Le maire de Saint-Pancrasse, Arnaud Duhamel, a mené les débats, mardi soir : devant une salle comble, les élus du Conseil général ont présenté leur nouveau projet.

Il y a trois mois, les habitants du plateau réclamaient des informations sur le projet de rénovation du tunnel de Saint-Pancrasse. Le climat sur le plateau était tendu ; leurs élus venaient de rejeter la proposition du Conseil général qui travaille sur le dossier depuis 2001. Depuis, tout le monde s'est mis autour de la table : le Département a revu sa copie, les élus du plateau ont apporté leurs corrections. Quant aux riverains, ils ont rempli la salle polyvalente, ce mardi, se sont exprimés, mais n'ont pas vraiment été convaincus. Même au bout de deux heures de questions-réponses...

Alors que retentir de cette "première" ? Qu'elle ne sera

pas sans suite (lire ci-dessous), et que la durée de fermeture du tunnel, pendant les travaux, pose toujours problème. Celle-ci a pourtant été revue à la baisse dans l'une des quatre propositions présentées par le Conseil général. On l'appelle la variante "légère" et induit l'interdiction de l'accès pendant 5 mois et demi, au lieu de 7 mois initialement (lire ci-dessous). Le chantier pourrait démarrer en 2011. Cela n'a pas eu l'heure de rassurer des habitants qui, à l'année, travaillent sur l'agglomération et/ou dont les enfants sont scolarisés dans la vallée. Certains d'entre eux, membres du collectif "Le bout du tunnel" préconisaient la construction

d'un nouveau tunnel pour utiliser l'ancien durant les travaux... Ce projet, plus coûteux (+ 2,4 millions d'€), restera sans doute dans les cartons ; ni le Département, ni le plateau ne peuvent se payer le luxe d'engager 3 ou 4 années d'études supplémentaires. Après sept ans de réflexion, il est temps de trancher : le tunnel existant n'est pas aux normes, « il reste ouvert à condition que des travaux de mise en sécurité arrivent très vite », a rappelé Marc Roux du service des routes. Très vite, c'est l'été prochain. D'ici là, on connaîtra peut-être le tracé du futur tunnel de Saint-Pancrasse.

Céline FERRERO

OS
TIQUES

SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE

Calendrier de la Saint-Vincent

Sixième fenêtre, aujourd'hui, à 18 h 30, organisée par la MJC dans ses locaux.

Fête de la Saint-Vincent

Samedi 24 janvier, organisée par le Comité des Fêtes. A partir de 15 h, concert avec Kéke Band. A partir de 18 h, défilé des chars. Puis repas diots, frites, avec concours de soupe. Concert.

chansons
iallino chante
jourd'hui, espace
pt, à 19 h 30, (3 et

Boules

25 janvier,
de belote réservé
taires, à La
te, inscriptions à
lébut du concours à

ILLAN

ie de garde
samedi 24 janvier.

Et maintenant ?

Difficile de faire la synthèse de plus de deux heures de débat... Le maire de Saint-Pancrasse, Arnaud Duhamel, a bien voulu se prêter à l'exercice. A titre personnel d'abord, « je m'alignerais devant l'avis du conseil municipal », dit-il, puis anticipant sur une décision commune : « il faut regarder plus loin que les problèmes de nuisance. Certes, on a pas besoin d'un gros tunnel avec des trafics qui n'existent pas aujourd'hui, mais il vaut mieux serrer les fesses pendant 5 mois que s'acheter un problème » (par de nouvelles études qui coûteraient cher en temps et en heure..., ndlr).

Une "variante légère" de 12,5 millions d'euros

L' élu préconise donc la "variante c", qui engagerait 5

mois et demi de travaux et 12,5 millions d'euros... Elle inclut le principe de déplacement de l'entrée aval du tunnel (côté sud, Saint-Nazaire-les-Eymes), jugée très instable, le creusement d'un tube aval et le réalésage (élargissement) du tunnel sur 360 m de longueur.

« On ne peut pas rester comme ça »

Il y a urgence, donc, et Dominique Clouzeau-Germain, maire de Saint-Bernard-du-Touvet ne s'en est pas caché : « On parle bien de la vie du plateau, mais on ne peut pas rester comme ça ! Si on avait l'argent, on ferait un tunnel neuf ! (estimé à 14 millions d'€, ndlr). Dans tous les cas, on suivra l'opinion du Conseil municipal de Saint-Pancrasse, le village le plus gêné dans l'histoire ».

Quel impact économique ?

Même son de cloche du côté de Saint-Hilaire-du-Touvet, on s'en doutait, avec une condition préalable : l'étude de l'impact économique sur le plateau de la fermeture du tunnel, quelle que soit sa durée. Cette demande va de paire avec le souhait du maire de Saint-Pancrasse de disposer d'un interlocuteur clairement identifié au sein du Conseil général « pour travailler avec nous et le collectif "Le bout du tunnel" et accompagner au mieux le processus de fermeture, sur le plan économique et pratique (transports) ». Enfin, on pourrait connaître la position — commune — des élus du plateau autour du 20 février, prise en fonction « des propositions de la population ».

C. F.

Ce qu'ils ont dit...

Georges Bescher, conseiller général du canton du Touvet :

— « J'ai eu tort d'avoir cette idée en 2001. Si j'allais aujourd'hui devant l'assemblée départementale, il n'y aurait pas la majorité pour faire un tunnel neuf. L'argent public se fait rare, la crise que nous vivons a des conséquences sur toutes les collectivités, on le voit dans tous les domaines. Le choix doit donc se faire parmi les solutions envisagées ici ».

— Sur l'impact économique (un élément absent de la présentation de mardi soir) : « On avait prévu de parler de cette question le 8 octobre (jour de la manifestation "contre la fermeture", ndlr) sauf que le conseil municipal avait adopté une délibération qui a tout arrêté. La vraie question à se poser : quel est l'intérêt pour le plateau ? »

Charles Bich, vice-président du Conseil général en charge des grandes infrastructures et des routes :

— « J'ai été surpris de la colère des habitants. Sachez qu'on ne le fait pas exprès, mais cette fermeture est nécessaire. On est pas contre telle ou telle solution, mais nous sommes arrivés à un projet qu'il faut financer et faire attention à ce sur quoi on s'engage ».

— Sur le rejet du projet d'un tunnel neuf : « On ne peut pas garantir qu'en faisant du neuf, on fermerait moins longtemps. Je ne vais pas décider à votre place, mais il faut savoir que si on repart sur 4 ans d'études, il n'est pas sûr du tout qu'on ait l'argent ! »

Recueilli par C. F.